

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

COMMUNES DE

LA PLAINE DE LA SAUER ET DU SELTZBACH

Buhl - Croettwiller - Kesseldorf - Niederroedern - Schaffhouse Près Seltz - Slegien - Trimbach - Wintzenbach

PLAN DE REGLEMENT 4 au 1/2000

BUHL

Elaboration

Modification 1

Modification 2

Révision simplifiée 1

Révision simplifiée 2

Révision simplifiée 3

Modification simplifiée 1

Modification 3

Déclaration de projet

le 20 décembre 2007

le 28 octobre 2010

le 12 juillet 2011

le 12 juillet 2011

le 12 juillet 2011

le 09 octobre 2012

le 16 mai 2013

le 10 septembre 2018

le 10 septembre 2018

1a

1b

2

3

4

5

6

7

8

Modification n°3

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du 10/09/2018

A Schaffhouse-Près-Seltz le 11/09/2018

Le Président

Philippe GRABUD

Tracé janvier 2018

PRESRIPTIONS EDCITEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

.....

UA

Aa

.....

Limité de zone ou limite de secteur de zone

Désignation de zone

Désignation de secteur de zone

A1

Numéro

15

Emprise de l'emplacement réservé

Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

3 - LES AUTRES PRESCRIPTIONS

Recul par rapport à l'axe de la voie

Recul par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies

Secteur soumis au risque d'inondation

Secteur de protection des richesses du sol et du sous-sol : recherche et exploitation pétrolière

Secteur de protection des richesses du sol et du sous-sol : carrière, captage rapproché d'eau potable

Plantations à réaliser

AUTRES INFORMATIONS

Pipeline

Canalisation de transport de gaz

Cimetière

Limite communale

Emplacements réservés			
Numéro	Destination	Bénéficiaire	
B4.1	voie à élargir	Création d'une voie de liaison dans le secteur KU1a	Buhl
E4.1	ouvrage public	Extension station d'épuration	SNOM vallée du Seebach
E4.2	ouvrage public	Bassin de rétention	Buhl